

# AU SERVICE DES HANDICAPÉS MENTAUX

Gérard van Winsen, cm.

Dans sa préface pour la traduction anglaise de la biographie de Monsieur Vincent par Abelly, Monsieur Stafford Poole, malgré quelques réserves, dit que ce travail est pour nous fondamental, unique et indispensable, la seule source importante.<sup>1</sup> C'est surtout par Abelly que nous savons ce que Monsieur Vincent a fait pour les handicapés mentaux et ce qu'il a dit sur le travail à leur service.

Abelly fait, en passant, dans son texte quelques remarques, qui nous font voir ce qu'on pensait de son temps des handicapés mentaux: *Ces gens-là ne sont pas capables de reconnaître le bien qu'on leur fait, sont ordinairement sales, embarrassants et quelquefois même dangereux.*<sup>2</sup> *Tout le monde les rebute et personne ne s'en veut charger*<sup>3</sup>. Abelly écrit encore: *Ces aliénés d'esprit sont à charge à leurs parents et à honte à leurs familles*<sup>4</sup>.

Ces citations donnent l'impression que la société du 17<sup>e</sup> siècle avait peu d'estime pour ces personnes malades. Surtout les mots *ils sont une honte pour leurs familles* nous frappent. C'est dans ce contexte, qui traduit une manière de pensée, qu'il faut juger l'attitude et les paroles de Monsieur Vincent.

## 1. Les aliénés d'esprit à Saint Lazare

En 1632 il y avait trois ou quatre handicapés mentaux à Saint-Lazare<sup>5</sup>, que les Augustins avaient reçus dans leur maison. Monsieur Vincent continuait les soins et le traitement de ces pauvres hommes. Selon Pierre Coste il y avait en 1659 entre 50 et 60 détenus à Saint-Lazare, mais on ne peut pas préciser combien de ces personnes sont des handicapés mentaux.<sup>6</sup> Jusqu'à la Révolution Française la Congrégation a pris soin de ces personnes. Un prêtre avait la direction de l'oeuvre, un autre prêtre

---

1

Louis Abelly: *The Life of the Venerable Servant of God Vincent de Paul*, New City Press, 1993  
Pour autant que je le sache, c'est surtout le médecin allemand Werner Leibbrand qui a traité le sujet plus amplement dans *Vinzenz von Paul*, 3. Auflage, Heidelberg 1960. Il cite encore les oeuvres suivantes:

Jacques Vié et Laignel-Lavastine: *La vie médicale de Saint Vincent de Paul*, dans *Revue des Etudes Historiques*, 96 (1930) 129-136, que je n'ai pas trouvé dans le Catalogue des Publications 1. Saint Vincent de Paul (1988);

J-C. Martin du Theil: *La doctrine hospitalière de Saint Vincent de Paul*, Arnette Louis, Paris 1939.

2 Abelly, 1891, I, 152

3 Abelly, I, 154

4 Abelly, III, 88

5 Abelly, I, 152

6 Pierre Coste, *Monsieur Vincent*, II, 516, surtout note 3

s'occupait du service spirituel, tandis que les frères étaient chargés de la vigilance et des autres services nécessaires. Les familles des malades payaient une pension.<sup>7</sup>

Monsieur Vincent pensait que c'était la divine Providence qui avait donné à la Compagnie la tâche de servir les aliénés.<sup>8</sup> Il n'avait pas cherché cette oeuvre, mais l'avait prise des Augustins, quand ceux-ci avaient quitté Saint-Lazare:

*Nous ne les allons pas chercher, on nous les amène; et que savons-nous si sa Providence qui l'ordonne ainsi, ne se veut pas servir de nous pour remédier à l'infirmité de ces pauvres gens?*

Monsieur Vincent aimait ces pauvres gens comme il le confesse lui-même:

*En ce temps-là, nous avons un procès, dans lequel il s'agissait si nous serions chassés ou maintenus dans la maison de Saint-Lazare; et je me souviens que je me demandai pour lors à moi-même: 'S'il te fallait maintenant quitter cette maison, qu'est-ce qui te touche et qui te toucherait le plus? et quelle est la chose qui te donnerait plus de déplaisir et de ressentiments?' Et il me semblait, à cette heure-là, que ce serait de ne plus voir ces pauvres gens et d'être obligé d'en quitter le soin et le service.<sup>9</sup>*

Quand les frères donnaient aux pensionnaires de la viande et du vin, qui étaient restés du jour précédent, Monsieur Vincent protesta contre cet abus pour deux raisons:

- 1) c'était une injustice parce que les familles payaient pour un bon traitement;
- 2) les malades n'étaient pas en état de se défendre contre une telle conduite. Les frères devaient confesser leurs fautes!<sup>10</sup>

A la fin de sa vie Monsieur Vincent était très préoccupé de garder et de transmettre son charisme à la Compagnie. On aperçoit cette inquiétude dans la conférence du 6 décembre 1658 sur la fin de la Congrégation de la Mission:

*Mais, Monsieur, me dira quelqu'autre, est-ce notre règle de recevoir les fous à Saint Lazare et de ces esprits fâcheux qui sont de petits démons? Je dirai à celui-là que Notre Seigneur a voulu être entouré de lunatiques, de démoniaques, de fous, de tentés et de possédés.<sup>11</sup>*

## 2. Les Filles de la Charité et leurs soins pour les handicapés mentaux

---

7 XI,331

8 XI,21; XII, 88

<sup>9</sup> XI, 21-22

10 XI,331

<sup>11</sup> XII, 88

Les Filles de la Charité s'établirent dans la deuxième moitié de l'année 1655 dans les 'Petites Maisons', pour prendre soin de 400 personnes. atteintes de folie, de maladies honteuses ou de la teigne.

Monsieur Vincent connaissait la situation de cet institut. Déjà avant la fondation de la Congrégation de la Mission il y avait prêché une mission.<sup>12</sup> Ce qu'il nous dit de la situation dans les 'Petites Maisons' est terrible:

*Ce sont des personnes dont la plupart ont été dans le désordre de la vie, qui n'ont jamais fait confession comme il faut et qui sont à la veille de comparaître au jugement de Dieu.* <sup>13</sup> *Ce sont toutes personnes folles et aliénées, esprits extrêmement mal faits, qui vivent tout à rechignechat. Ce sont de perpétuelles disputes. Oh, il n'y a rien de même. Je ne le vous puis dire. Enfin il y a si peu de société qu'elles ne peuvent seulement vivre deux ensemble, et on a été contraint de les séparer. Chacune fait son pot-au-feu.*<sup>14</sup>

Il n'était pas facile de trouver une place pour un malade dans cet institut. Quand Soeur Marguerite Chétif demanda l'intervention de Monsieur Vincent pour y placer un handicapé il dût répondre:

*Je n'ai pas assez de crédit pour faire recevoir aux Petites Maisons ce bon homme, aliéné d'esprit, duquel vous m'écrivez, à cause qu'il n'y a jamais de place vide, étant retenues par d'autres longtemps avant qu'elles vaquent. Faites savoir, s'il vous plaît, à ses enfants que je suis très fâché de ne pouvoir leur procurer cette consolation, et qu'ils se gardent bien de l'envoyer.*<sup>15</sup>

Quand les soeurs commencèrent leur travail dans les 'Petites Maisons', Mademoiselle Le Gras demanda à Monsieur Vincent d'expliquer aux soeurs, quel bien elles y pouvaient faire et de quelle manière. <sup>16</sup> Monsieur Vincent le fit en passant dans la conférence du 18 octobre 1655.<sup>17</sup>

Soeur Anne Hardemont fut nommée supérieure, mais à cause de difficultés elle fut remplacée par soeur Cécile-Agnès Angiboust.<sup>18</sup>

### 3. Les motifs pour prendre soin des handicapés mentaux.

Dès son expérience de Gannes-Folleville Monsieur Vincent pensait toujours au salut des âmes. Il voulait aider les hommes et femmes à vivre dans l'amitié de

---

12 Abelly, 1891, II, 29

13 II, 336

14 XIII, 596

15 VII, 184-185, 22 juin 1658

16 Ecrits spirituels, 473, Lettre 428, (1655)

17 X, 125

18

VI, 568-569, 30 octobre 1657; Ecrits, 573, 2 novembre 1657. Rien n'est dit de la nature des difficultés.

Dieu. Le moyen pour cela était la mission. C'est peut-être la raison pour laquelle il a même prêché une mission aux les 'Petites Maisons':

*Je n'ai jamais vu de plus belles missions que celles qui se sont faites à l'hôpital des Petites-Maisons de cette ville.<sup>19</sup>*

Nous constatons ainsi un premier motif de Monsieur Vincent pour travailler pour les handicapés mentaux: son zèle pour le salut des âmes. Il a un jugement clair sur la situation morale d'un handicapé mental:

*Certainement ceux qui sont réduits en cet état sont grandement dignes de compassion. Il est bien vrai qu'ils sont en quelque façon dans un état d'impeccabilité, n'étant pas maîtres de leurs volontés, et n'ayant ni jugement ni liberté. Et en cela ils doivent être estimés bienheureux, si, lorsqu'ils y sont tombés, ils étaient dans la grâce de Dieu; comme au contraire, ils sont fort à plaindre, si ce mal les a surpris dans l'état de péché mortel.<sup>20</sup>*

Un deuxième motif pour servir ces pauvres hommes était pour Monsieur Vincent l'exemple de Jésus lui-même. Notre Seigneur était entouré de fous et de possédés.<sup>21</sup>

Monsieur Vincent est touché par les paroles de St.Paul de la première lettre aux Corinthiens: *Nous proclamons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens*<sup>22</sup> Monsieur Vincent en conclut que le Christ fut regardé comme un fou. Et il dit aux Filles de la Charité:

*Il faut, mes soeurs, que vous sachiez que Notre Seigneur a voulu éprouver en sa propre personne toutes les misères imaginables. Le terme de l'Ecriture est qu'il a voulu passer pour scandale aux juifs et folie aux gentils pour vous montrer que vous pouvez le servir en tous les pauvres affligés. C'est pourquoi il a voulu entrer en cet état, pour le sanctifier comme tous les autres. C'est dans cette croyance que vous devez leur rendre service et, quand vous les allez voir, vous réjouir et dire en vous-mêmes: Je m'en vais à ces pauvres pour honorer en leurs personnes la personne de*

---

19

II, 366; Pensant à la description que Monsieur Vincent donne de la situation dans l'hôpital, la question se pose naturellement de savoir comment les malades mentaux purent profiter d'une mission. Abelly reconnaît la difficulté et dit de la mission, prêchée par les membres de la Conférence du mardi: *Ils ont fait aussi une mission à l'hôpital des Petites-Maisons, dans lequel, outre les pauvres aliénés d'esprit auxquels la mission ne pouvait profiter, il se trouve quantité de pauvres familles avec lesquelles plusieurs habitants du faubourg prirent part aux instructions qui se firent.* Abelly, 1891, II, 330.

20 XI, 20-21

21 Cf. Matthieu IV, 24

22 I Cor., II, 23

*Notre-Seigneur; je m'en vais voir en eux la sagesse incarnée de Dieu, qui a voulu passer pour tel, ne l'étant pas en effet.*<sup>23</sup>

Monsieur Vincent est aussi fortement impressionné par les versets en Marc 3, 20-21: *Il vint à la maison ...et les siens, l'ayant appris, partirent pour se saisir de lui, car ils disaient: Il a perdu le sens.*

Monsieur Vincent pense que le service des handicapés mentaux est d'autant plus méritoire que ces malades ne peuvent pas montrer leur reconnaissance.

#### 4. Il est nécessaire de travailler sur la base des relations humaines

Depuis des années je célèbre le dimanche l'Eucharistie dans un institut pour handicapés mentaux. Comment peut-on appliquer la doctrine vincentienne sur les aliénés dans la pratique pastorale?

C'est une joie pour moi de travailler pour ces personnes, parce que c'est vraiment une oeuvre vincentienne.

Au temps de Monsieur Vincent il n'y avait pas de médicaments pour tranquilliser les personnes aliénées d'esprit. De ce que Monsieur Vincent raconte et surtout de la comparaison qu'il fait avec Jésus (*in frenesim ductus est*)<sup>24</sup>, nous pouvons conclure que les pensionnaires handicapés de Saint-Lazare étaient quelquefois impétueux et très difficiles. C'est peut-être la raison pour laquelle Monsieur Vincent a dit que ces hommes ne peuvent pas montrer de reconnaissance. Mon expérience personnelle me montre qu'on ne peut certainement pas généraliser cette remarque.

Mais je dois reconnaître que l'idée : *je rencontre le Christ dans ces personnes*, n'est pas vivante en moi. Quand on va régulièrement au milieu d'eux, cela devient alors pour soi un milieu ordinaire: ce qu'on rencontre dans la société du dehors on l'aperçoit aussi dans la vie d'un institut de cette sorte. Il y a des personnes aimables, il y a des personnes qui veulent le contact, mais il y a aussi des personnes difficiles ou problématiques.

Je crois très souvent (je le dis avec toute la réserve nécessaire), qu'il y a des membres du personnel qui travaillent avec l'idée que *ces handicapés sont des hommes qui, comme les autres, ont le droit d'avoir une bonne vie*. J'ai une grande admiration pour les infirmiers et infirmières, qui travaillent chaque jour pour les aliénés et je ne comprends pas leur persévérance dans ce service. Sur le plan humain je vois de belles choses, surtout quand un malade meurt. Plus le patient a eu besoin de l'attention du personnel, plus fort est le lien qui se manifeste entre les infirmiers et

---

<sup>23</sup> X, 125-126

<sup>24</sup> Marc III, 21

le handicapé. Par la mort ce lien est cassé et dans ces cas on attend un mot de consolation de l'aumônier.

Ma conclusion personnelle est celle-ci: *Il est possible de travailler de longues années pour ces aliénés en partant d'un fondement humain.* Ou alors est-ce que je me trompe sur les motifs les plus profonds du personnel que je vois travailler depuis déjà des années?

Toutefois voilà ma difficulté avec la doctrine vincentienne qui n'est que celle de l'évangile. Les handicapés mentaux veulent être rencontrés sur le plan humain, on doit les reconnaître comme des hommes. Le handicapé veut être aidé parce qu'il est cette personne humaine, avec ses vertus et ses défauts. Je ne puis pas les dégrader en des objets pour ma rencontre avec le Christ.

Comment puis-je échapper à cette difficulté? Il faut une unité entre la base humaine et la base de la foi. Par expérience je sais que je dois chercher la cause en moi-même quand je deviens impatient envers les handicapés parce qu'ils demandent toujours la même chose, me racontent toujours les mêmes histoires, ne me laissent pas un peu de repos avant le service eucharistique. Alors je constate en moi-même la nécessité de méditer les paroles de Jésus: *En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.*<sup>25</sup>

Mais sur le plan vincentien j'ai la conviction qu'on doit compléter la doctrine de Monsieur Vincent sur la rencontre avec le Christ par sa doctrine sur la miséricorde. Selon lui la miséricorde est le fruit de la charité:

*Il fait qu'on ne saurait pas voir souffrir quelqu'un, qu'on ne souffre avec lui;, on ne le saurait voir pleurer, qu'on ne pleure aussi. C'est un acte de l'amour qui fait entrer les coeurs les uns dans les autres et sentir ce qu'ils sentent, bien éloignés de ceux qui n'ont aucun sentiment de la douleur des affligés, ni de la souffrance des pauvres.*<sup>26</sup>

A mon avis, la charité doit être complétée par son fruit: la miséricorde, pour rencontrer vraiment une autre personne sur le plan humain et sur celui de la foi.

Personnellement je suis beaucoup plus touché par l'idée de Monsieur Vincent que le Christ a aussi sanctifié cet état. C'est pour moi un moyen beaucoup plus efficace pour rencontrer et travailler parmi ces personnes dans un esprit évangélique.

### 5.Célébrer l'eucharistie pour des handicapés mentaux

C'est un privilège de dire la Messe pour des handicapés. Ils vous montrent la manière de bien le faire. Une fois je racontais une histoire profane comme exemple

---

<sup>25</sup> Matthieu, XXV, 40

<sup>26</sup> XII, 270

dans l'homélie. Un des handicapés cria à haute voix: 'Vous devez parler de Jésus'. C'est un signe de ce qu'ils attendent du célébrant. Après j'ai suivi fidèlement ce conseil.

Ce que la liturgie signifie pour ces personnes, on l'apprend quand on doit donner le sacrement des malades à un moribond. Ils se souviennent des paroles que tu as dites sur Jésus: *Jésus est ton ami, tu es l'ami de Jésus. Jésus a été bon pour les malades, maintenant je viens te donner le médicament de Jésus pour les malades, afin que tu sois fort par la force de Jésus.*

On fait l'expérience que toute l'année liturgique est une grande catéchèse sur Jésus Christ: sa naissance, sa passion, mort et résurrection, son ascension. On se trouve bien dans la tradition vincentienne lorsqu'on a le souci que les handicapés sachent quelque chose des grandes vérités de la foi par les mystères célébrés pendant l'année liturgique. C'est émouvant quand les handicapés viennent vénérer la croix dans une liturgie adaptée du Vendredi Saint. Ils le font à leur manière mais avec des signes qui expriment leur foi et leur amitié pour Jésus souffrant. Et quand on allume le cierge pascal par une cérémonie simple, ils le suivent avec toute leur attention.

Célébrer l'eucharistie pour les handicapés n'est pas toujours une fête. Il y a aussi des moments où on a besoin d'une grande patience, surtout en automne quand les feuilles tombent des arbres.

Un aumônier a besoin du soutien d'une commission liturgique dont quelques infirmiers et infirmières sont membres. Ce sont eux qui te guident pour résoudre les difficultés, pour bien adapter la liturgie aux besoins des handicapés, qui te font connaître les souhaits existants pour bien célébrer les saints mystères. D'une part l'aumônier fait l'expérience qu'il a besoin des laïcs pour être un bon célébrant, mais d'autre part il 'sent' qu'il est pour les handicapés vraiment le représentant de l'Eglise. C'est à lui par exemple qu'ils confient leurs intentions pour la prière universelle.

## 6. Se laisser évangéliser par les handicapés mentaux

Quand on fait l'homélie pour des handicapés mentaux, on est obligé de parler très simplement. Et chaque fois on fait l'expérience que l'évangile est simple. On est obligé d'expliquer l'essentiel de l'évangile. Jésus a prêché par des images et des exemples pris de la vie quotidienne. Plus on suit les récits vivants du Seigneur, plus on peut conduire les handicapés auprès de Lui. On apprend que l'évangile est destiné aux simples de coeur, ce sont eux qui écoutent les paroles de Jésus, qui les désirent, qui tâchent d'en vivre. Voilà le don que les handicapés te donnent: on doit être soi-même petit, afin que les paroles de Jésus soient aussi pour toi des paroles de vie.

## 7. Conclusion

Le 29 mai 1654 Monsieur Vincent écrivit une lettre au frère Jean Barreau. L'original est seulement signé par lui. Mais comme il est très délicat Monsieur

Vincent y ajouta de sa propre main le post-scriptum suivant, qui est comme un résumé de sa doctrine et de son attitude envers les handicapés mentaux:

*M. votre Frère le procureur est tombé malade d'une maladie pour laquelle messieurs vos frère et beau-frère ont désiré, par avis de parents, que nous le recevions à Saint-Lazare; ce que nous ferons. Il faut honorer Notre-Seigneur et l'état auquel il s'est trouvé lorsqu'on le voulait lier, disant: quoniam in frenesim versus est,<sup>27</sup> pour sanctifier cet état en ceux que sa divine providence y mettrait; ayez agréable de conformer votre volonté à celle de Notre-Seigneur en cela, comme vous faites en toutes choses.<sup>28</sup>*

---

27

Coste ajoute la note suivante: Le texte scripturaire porte *quoniam in furoren versus est* (Marc III, 21); le saint a changé un mot pour mieux marquer sa pensée.

28 V, 146